

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 10 (1876)
Heft: 8

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.05.2025

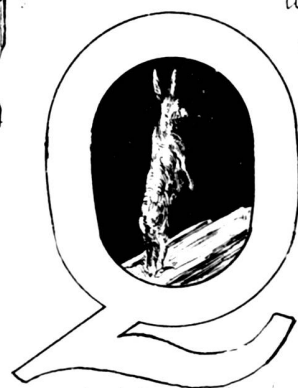
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Rameau de Sapin.

Nenchâtel 1^{er} août 1876.

Ce journal paraît une fois par mois. On s'abonne au prix de fr. 2.50 par an chez M. le Dr Guillaume directeur du Penitencier à Nenchâtel.

Le Lièvre. (Fin).



Quand tout bruit eût cessé dans la nature, la pauvre mère descendit péniblement de son refuge et gagna son gîte et ses enfants affaiblis; mais elle était toute raide de fatigue, de perte de sang et de souffrances. Ses petits ne trouveraient que quelques gouttes d'un mauvais lait pour leur nictée. Que deviendraient-ils le lendemain si leur mère ne pouvait plus les allaiter ou allait mourir de ses blessures? Gulopine y songea peut-être, car le matin, nonobstant ses souffrances elle tenta une sortie pour chercher quelque nourriture. Mais le chasseur perdurant que le lièvre blessé avait dû retourner au gîte était aussi remis en quête avec ses chiens. Ceux-ci tombèrent sur la nouvelle piste et recommencèrent la chasse. La huse blessée ne pouvait plus suivre sa route de la vallée; elle obliqua le long de la montagne et descendit dans la vallée, ayant toujours les chiens à ses trousses. Pour les dérouter elle se hasarda à sauter dans la rivière près de laquelle elle était arrivée. Cette ruse aurait pu la sauver, si elle eût été plus valide et mieux en état de nager vers l'autre rive. Mais le courant l'entraînait et ses forces diminuaient.



Un apprenti chasseur, en quête d'aventures, le fusil sur l'épaule, le nez au vent, la pipe à la bouche car alors le cigare était peu en usage aperçut cependant le lièvre. Aussitôt, il décrocha son fusil et se mit à courir le long de la rivière pour tirer à coup sûr. Son chien poussait des cris de joie sans oser pour autant aller à l'eau mais il effraya tellement le pauvre lièvre

que celui-ci épuisa ses dernières forces en voulant gagner la rive opposée. Il se noyait et déjà il plongeait sous l'eau, lorsque le coup de feu partit et n'atteignit que le flot. Le chasseur crut avoir fait le plus beau coup, mais son chien refusant d'aller à l'eau, il dut se résoudre à y entrer lui-même nonobstant le froid. Il savait enfin le noyé, qu'il cacha dans son sac, n'ayant point de queue de renard pour l'égaliser sa prise. Arrivé au logis tout trempé et à demi gelé, il montra avec orgueil son

gibier à la cuisinière. Celle-ci peu accoutumée à telle aubaine de la part du jeune Nemrod, flaira la bête, montra la patte cassée et l'os tout usé par une longue course, puis une blessure à l'épaule qui ne lui parut pas fraîche. Sur ce elle prétendit que c'était un lièvre crevé ou acheté. Enfin, avec assez de peine elle se laissa persuader, dépouilla la bête et prépara un civet, en attendant que le râble bien mariné fût propre à rôtir.

Le soir, tandis qu'on se régalait de ce plat nouveau, une scène douloureuse se déroulait au bois. Le chasseur et ses chiens n'y étaient plus retournés, mais les pauvres enfants de Galopine avaient vainement attendu tout le jour le retour de leur mère. La nuit arriva et la faim avec elle. Après avoir plusieurs fois poussé leur petit cri d'appel, l'un d'eux s'aventura à sortir du groupe des sapineaux qui les abritaient. Il fit quelques pas timides dans la forêt, puis quelques sauts, jusque hors du bois. Une fois au large, il s'enhardit et gagna le dessous d'un vieux pommier où la neige n'avait pas couvert le sol. Le pauvre petit se mit à grignoter quelques brins d'herbe, mais à peine avait-il eu le temps d'en tondre une tige qu'un bruit sec, comme deux pierres qu'on frappe ensemble se fit entendre et mit en fuite le levraut; vaine course: c'était le bec d'une chouette qui venait de claquer et le vorace nocturne fondit sur le petit qu'il dépeça à l'instant ne laissant sur le sol que quelques lambeaux de pelisse et la marque de ses grandes ailes battant sur la neige pendant qu'il dévorait sa proie. Le hibou



fut troublé dans son repos fortuit par l'arrivée d'un renard en quête de quelques pommes échappées à l'hiver, mais il ne trouva plus rien pour apaiser sa faim. Cependant, tandis que le nocturne s'envolait, le renard suivit d'instinct la piste du levraut,

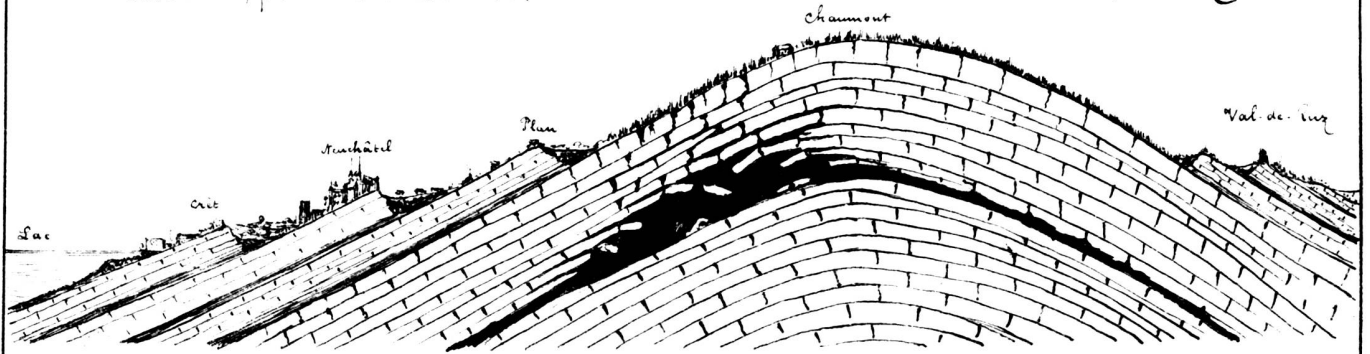


ce qui le mena au gîte où se trouvait le second enfant de Galopine. Ce fut l'affaire d'un instant et le civet de la mère était encore sur la table du jeune chasseur lorsque les deux pauvres petits levrauts avaient déjà formé le souper des deux voraces. Autant valait finir ainsi que de mourir de faim, par suite de la cruauté du premier chasseur. Celui-ci constata le lendemain tout le désastre qu'on vient de décrire. Il jura son sursis, habitué en voyant sur la neige combien il avait manqué son coup la veille et l'avant-veille; mais ce fut le seul sentiment que lui inspira la mort de ces innocents. En mutilant la mère, il avait produit ce résultat, comme du reste cela lui était arrivé cent fois pour toutes sortes de gibier sans se soucier des souffrances qu'il avait occasionnées. Je l'ai vu assis sur l'herbe regardant avec délice un renard qu'il venait de sortir d'un piège, mais qui respirait encore. Il le laissait souffrir sans songer à l'achever; aussi le renard revenant à lui ne lui demanda pas la permission pour partir, ce qu'il fit si lestement que le chasseur n'eut pas le temps de prendre son fusil pour l'arrêter. On fait des lois pour réprimer les actes de cruauté commis par les hommes sur les animaux et nul homme n'en commet d'aussi atroces que le chasseur et même il s'en vante impunément. En cela il ressemble à ces souverains qui

pour satisfaire leur ambition font la guerre et sacrifient des milliers d'hommes et ruinent les familles et les contrées. On les appelle ensuite de grands hommes, quand ces atrocités ont été couronnées de succès. Il en est ainsi des chasseurs qu'on vante et qu'on loue quand après avoir mutilé un grand nombre de pièces de gibier, ils parviennent à en rapporter quelques unes au logis. C'est toujours l'histoire de Gulojine.

Bellerive, près Delémont 1875.

A. Luquerez



Sur les tremblements de terre ressentis dans le canton de Neuchâtel, du 2 avril au 16 mai. (Fin).

Que chez nous l'eau ait aussi la puissance de ronger et de dissoudre les couches solubles c'est un fait dont personne ne peut douter. Dans les gorges de l'Areuse, derrière Môtiers, à la Côte-aux-Fées, aux Bayards, à l'extrémité de la vallée de la Brevine, à Monlézi, dans la vallée des Ponts, sur la chaîne de Tête-de-Ruz et ailleurs encore, nous trouvons un grand nombre de grottes, produits de l'érosion aqueuse, et des effondrements plus ou moins considérables qui ne sont que les effets de l'enfoncement d'excavations souterraines situées à une petite profondeur. Représentons-nous seulement des excavations plus considérables, creusées dans les couches dolomiques, marnenses et gypseuses qui se trouvent sous nos pieds, à des profondeurs fort différentes et admettons que parvenues à un certain degré d'agrandissement, leur toit ne puisse plus supporter les couches qui reposent sur lui, il s'en suivra nécessairement des effondrements ou éboulements qui se feront d'autant plus sentir à la surface, que celles-ci en étaient près et y éprouveront aussi une étendue d'autant plus grande, qu'elles étaient considérables.

Telle est, je crois, l'explication la plus rationnelle que nous pouvons donner de ces tremblements de terre si singulièrement localisés et dont les chocs et leur direction ont été si différemment observés suivant les localités. Je dis cela, parcequ'à mon avis, deux faits principaux et importants parlent contre l'origine volcanique des tremblements de terre de ces derniers temps. Ce sont premièrement la localisation des secousses et ensuite leur direction si différente. Des onze secousses qui se sont fait sentir dans le canton, il n'y en a que deux, celles du 2 avril et du 7 mai, qui aient été senties hors du pays, c.à.d. sur une surface relativement grande. Quatre n'ont pas dépassé ses limites et n'ont même été observées que dans quelques localités. Ainsi celle du 1^{er} mai à 4.45 ne fut sentie qu'à Neuchâtel et au Val-de-Ruz; celle du 2 mai, qu'à Neuchâtel et Corcelles seulement. Enfin cinq secousses n'ont affecté qu'une seule localité à

la fois le 30 avril à 10 h. du soir, Neuchâtel; le 1^{er} mai à 9.30, Corcelles; le 6, Couvet; le 7, à 1 heure du matin, Orbe et le 16, de nouveau Corcelles. Quant à l'observation de la direction des secousses, il suffit de dire que suivant les localités, elle a été très divergente, aussi les observateurs ont-ils été loin d'être unanimes.

Neuchâtel, 30 juin 1876.

Maurice de Tribolet, Dr.

Le Cygne du Petit-Cortaillod.



Il y a quelques années que l'un des cygnes de la Municipalité de Neuchâtel, vint établir sa résidence dans les roseaux qui bordent la rive du lac, près de la fabrique de Cortaillod. Dans ses fréquentes allées et venues le long de la plage, il ne tarda pas à faire connaissance avec les enfants du hameau voisin le Petit-Cortaillod, ceux-ci enchantés de leur camarade au blanc plumage, partageaient fraternellement avec lui le morceau de pain de quatre heures. Bientôt le cygne devint très familier; lorsque la pêche avait été mauvaise et qu'il sentait son estomac par trop creux, il sortait du lac et cheminant sur le rivage, il venait sans façon heurter avec son bec aux portes et aux fenêtres basses des quelques maisons qui forment le Petit-Cortaillod: C'est notre pensionnaire! qui vient chercher son dîner! disaient les bonnes dames de l'endroit, et chacune d'elles s'empressait de lui apporter quelque chose à manger.

Un soir de tempête, il vint selon sa coutume faire sa tournée quotidienne, mais il trouva toutes les portes fermées et ne put réussir à se les faire ouvrir malgré ses coups de bec répétés; le fracas des vagues sur le lac était si fort qu'il couvrait tous les autres bruits et l'empêchait par conséquent de se faire entendre. Arrivé à l'extrémité du hameau, il voit en face de lui le village du Grand-Cortaillod situé sur la colline à une distance d'un quart de lieue; la nuit approchait et son estomac commençant à lui inspirer des inquiétudes sérieuses, voilà notre cygne qui se met bravement en route et commence à gravir, cahin-caha, le chemin rapide qui mène au village. Une fois arrivé il réussit sans trop de peine à se faire ouvrir une des premières portes qu'il rencontra sur son passage; le propriétaire de la maison fut sans doute bien étonné de recevoir un visiteur de ce genre et il l'accueillit avec un véritable festin; lorsque notre oiseau fut bien reconforté il jugea dans sa haute sagesse qu'il n'était pas nécessaire d'aller plus loin pour le moment et il déploya ses longues ailes pour s'envoler du côté de son lac et de ses roseaux.



Depuis lors, chaque fois qu'il ne trouvait pas à manger au Petit-Cortaillod, il venait demander son repas au village d'en haut. Cet intelligent volatile que tout le monde avait pris en affection, disparut un jour subitement sans qu'on ait jamais ce qu'il était devenu. D'autres cygnes de Neuchâtel sont venus pendant un temps plus ou moins long s'établir dans les mêmes roseaux, mais ils ne sont pas devenus sociables comme leur prédécesseur et sont restés sauvages.

Cortaillod, Avril 1876.

Un ancien Clubiste.